

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 83 (1995)

**Heft:** 11

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Entre nous soit dit** 4

Non, ma fille!

**Suisse Actuelles** 5

Elections fédérales -  
Victoires et défaites: les résultats  
S'en revenant de Pékin

**Dossier** 9

Dieu crée la femme...  
et la femme à son tour crée  
Quel est le sexe créateur?  
Les Inventrices? Keksekça?  
L'homme aux inventrices

**Société** 15

Des chiffres et des inégalités  
Telecom 95: l'avenir des femmes?

**Cantons Actuelles** 17

Vaud - Appartenance:  
une insertion réussie  
Agenda

**Rencontre** 20

Scarlett, seule femme à bord

**Cultur...elles** 22

Voyage au delà des clichés

**Agenda des femmes 1996** 24*Photo de couverture:*

«Sojourner Truth» une céramique tirée de l'événement artistique au féminin «The Dinner Party», un symbole de notre héritage par Judy Chicago, Anchor Books, New York, 1979.

# Et le cyclone n'aura pas lieu



**S**i l'augmentation de quatre pour-cent par rapport à 1991 du nombre des députées au Conseil national vous satisfait, alors réjouissez-vous, ce score est atteint. Elles seront 43 à siéger dès le mois de décembre à Berne. Si vous êtes de celles qui vous battez pour obtenir la parité, sortez vos mouchoirs, le cyclone ne s'est pas abattu sur la Suisse. Le Parlement reste à peu près à quatre-vingt pour-cent masculin!

J'imagine la déception des Valaisannes, des Jurassiennes ou des forces de FraP des Suisses alémaniques après ces dernières élections. J'imagine la déception, législature après législature, des pionnières, celles qui croyaient qu'une fois la voie ouverte leur travail serait achevé.

Mais après les constats d'échec, c'est la question des lendemains qui nous préoccupe. Quelles stratégies les femmes doivent-elles mettre en place pour s'assurer une meilleure participation aux instances dirigeantes de ce pays? Car, quelle que soit la méthode utilisée, bulldozer ou non, le message aujourd'hui ne passe pas. Les hommes n'élisent pas des femmes, et - selon un récent sondage du *Nouveau Quotidien* - les femmes encore moins. Pour de multiples raisons.

Il faut se faire une raison, une certaine paresse des citoyen-ne-s facilite la réélection des gens en place, en majorité des hommes. Quant aux nouveaux et nouvelles venu-e-s sur la scène politique, seul-e-s seront élu-e-s celles et ceux qui sauront produire le coup de pub médiatique nécessaire, non seulement durant la campagne électorale, mais tout au long des quatre années précédentes. Qu'importe le travail réellement effectué, qu'importe les promesses réellement tenues, ce qui compte, c'est l'image diffusée par les médias, télévision en tête de préférence. Or, il faut admettre que dans ce domaine-là nous ne sommes pas toujours, nous les femmes, concurrentielles. N'avons-nous pas appris à modérer nos colères, à tempérer, négocier, discuter avec une sage et calme obstination, plutôt que de faire des coups d'éclat. Nous avons appris à être polies, à ne pas écraser les autres pour forger sa place, à être sûre de nos affirmations pour ne pas vendre du vent. Que ce soit dit une fois pour toutes, la plupart d'entre nous n'assimileront jamais les valeurs politiques masculines.

A partir de ces constats, quelle sera la voie à prendre pour le futur? La solution des quotas donne des boutons même aux féministes. La méthode «naturelle» n'est pas sans douleur et prendra beaucoup trop de temps. Et si l'on proposait de changer carrément les structures de notre parlement? Imaginez par exemple qu'il soit composé de deux délégations élues de manière distincte, l'une féminine, l'autre masculine. Idem pour le Conseil des Etats. Le système proportionnel continuerait d'être appliqué, la liberté de choix de l'électeur s'élargirait, hommes et femmes seraient mis sur pied d'égalité, et les femmes ne seraient pas élues uniquement en fonction de leur sexe. Le calcul des apparentements permettrait toujours à des politiciens d'être élus en toute légitimité avec moins de voix que des candidats d'autres partis. Bref, le monde politique n'en serait pas trop bouleversé.

Par contre, les femmes n'auraient pas à se déchirer. Elles n'auraient plus à se demander s'il faut voter mixte, femme ou féministe. Ni, si la solidarité prime sur les programmes de parti.

L'article 4, alinéa 2 de la Constitution, celui de l'égalité, est issu d'une résolution votée lors du dernier Congrès suisse des femmes. A l'heure où l'on nous propose une réforme de fond de la Constitution, l'idée d'un double parlement ne pourrait-elle faire son chemin? Ce pourrait être une piste à défricher pour le siècle prochain. Il y en a d'autres sans doute. Il serait temps d'y réfléchir ou de s'atteler à de nouvelles propositions.

Sylviane Klein

Au fait, nous avons changé d'imprimerie. Pas mal le résultat, non?